

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 mars 2009

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2009-4-8-6

Service consulté

**SECTEUR DE RECRUTEMENT DU COLLEGE DE
BURNHAUPT-LE-HAUT**

Résumé : La Commission Permanente est compétente pour la définition des secteurs de recrutement des collèges.

Le présent rapport concerne la définition du secteur du collège de BURNHAUPT-LE-HAUT, qui sera mis en service à la prochaine rentrée scolaire.

Par délibération n° E6-2008 du 20 mars 2008, le Conseil Général a donné délégation, à la Commission Permanente, pour le suivi des secteurs de recrutement des collèges.

Par délibération n° 2008-9-8-2 du 5 septembre 2008, la Commission Permanente a fixé le secteur de recrutement du collège de BURNHAUPT-LE-HAUT, qui sera mis en service à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010.

L'Assemblée a rattaché les 16 communes suivantes, au nouveau collège : BRECHAUMONT, SAINT-COSME, BELLEMAGNY, ETEIMBES, BRETTEEN, ASPACH-LE-BAS, DIEFMATTEN, FALKWILLER, HECKEN, GILDWILLER, BURNHAUPT-LE-HAUT, AMMERTZWILLER, BERNWILLER, BURNHAUPT-LE-BAS, SCHWEIGHOUSE et GUEWENHEIM.

Il était envisagé d'y rattacher ultérieurement d'autres communes, sur la base du volontariat et au regard de l'effectif réellement constaté après la mise en service, étant entendu que 477 élèves sont théoriquement attendus avec une capacité d'accueil de 600 élèves.

Par courriers des 5 et 9 janvier 2009, les communes de GUEVENATTEN et STERNENBERG ont sollicité leur rattachement dès la première rentrée scolaire.

L'effectif supplémentaire devrait être égal à 12 élèves.

Géographiquement, les deux communes sont proches du nouveau collège et leur intégration ne perturbera pas la cohérence du dispositif de ramassage scolaire.

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN), consulté sur cette demande le 6 février 2009, a donné un avis favorable.

Je vous propose donc de rattacher les communes de GUEVENATTEN et STERNENBERG au collège de BURNHAUPT-LE-HAUT, à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010.

Le tableau joint en annexe au rapport récapitule l'ensemble des modifications de secteurs induites par la mise en service du collège de BURNHAUPT-LE-HAUT.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Secteurs 2008-2009	Secteur du nouveau collège de BURNHAUPT-LE-HAUT (délibération du 5 septembre 2008)	Rattachement complémentaire
DANNEMARIE – Jean MONNET		
Altenach		
Ammertzwiler	X	
Ballersdorf		
Balschwiller		
Bellemagny	X	
Bernwiller	X	
Bréchaumont	X	
Bretten	X	
Buethwiller		
Chavannes sur l'Etang		
Dannemarie		
Diefmatten	X	
Eglingen		
Elbach		
Eteimbes	X	
Falkwiller	X	
Gildwiller	X	
Gommersdorf		
Guevenatten		X
Hagenbach		
Hecken	X	
Magny		
Manspach		
Montreux-Jeune		
Montreux-Vieux		
Retzwiller		
Romagny		
Saint-Cosme	X	
Sternenberg		X
Traubach le Bas		
Traubach le Haut		
Valdieu-Lutran		
Wolfersdorf		
THANN – Charles WALCH		
Aspach le Bas	X	
Aspach le Haut		
Bourbach le Bas		
Leimbach		
Michelbach		
Rammersmatt		
Roderen		
Schweighouse	X	
Thann		
- école Blosen		
Vieux-Thann		
- école A. Frank		
- école Prévert		
MASEVAUX - Conrad Alexandre GERARD		
Bourbach le Haut		
Burnhaupt le Bas	X	
Burnhaupt le Haut	X	
Dolleren		
Guewenheim	X	
Kirchberg		
Lauw		
Masevaux		
Mortzwiller		
Niederbruck		
Oberbruck		
Rimbach/Masevaux		
Sentheim		
Sewen		
Sickert		
Soppe le Bas		
Soppe le Haut		
Wegscheid		